



COMMUNAUTÉ de COMMUNES

**PETITE
CAMARGUE**

N°3 / AVRIL 2009

Agir ensemble

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Sommaire

Les principales
délibérations des
conseils communautaires
p. 4/5

Dossier

Le CLIC

**Centre Local d'Information
et de Coordination
gérontologique**
p. 6/7

Cahier détachable

Le CLIC
en fiches pratiques
p. 9-10-11-12

Vie associative

Le Pôle Touristique Costières
Camargue Méditerranée
p. 14

Portrait

Didier Charpentier
Fondateur d'Itesoft
p. 15



*Maquette
de l'EHPAD de Beauvoisin
(Cabinet d'architecture Tognella)
Photo non contractuelle*

Pages

- 3 **Edito** de la présidente Reine Bouvier
- 4 et 5 **Conseils communautaires** : les principales délibérations
- 6 - 7 **Dossier** : le CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique. Un service à vocation sociale destiné aux personnes âgées
- 8 **Comprendre** : la restauration du petit patrimoine. Réhabilitation de trois sites appartenant à la mémoire collective du territoire par la Communauté de communes
- 9 - 12 **Encart détachable** : le CLIC en fiches pratiques
- 13 **Entretien** : Morad Kehal, directeur d'Envie Gard. A 30 ans il dirige Envie Gard (Entreprise nouvelle vers l'insertion par l'économie)
- 14 **Vie associative** : le Pôle Touristique Costières Camargue Méditerranée. Une association née de la volonté des élus du département
- 15 **Portrait** : Didier Charpentier, fondateur et président d'Itesoft à Aimargues. Natif d'Aigues-Mortes, il a fondé cette entreprise de traitement et de gestion automatique de documents en 1984.
- 16 **Métier**: Alain Bonijol, éleveur et dresseur de chevaux de corrida. Sa cavalerie est plus légère et son caparaçon fait maison avec des tissus révolutionnaires
- 17 **Reportage** : Bs Environnement, centre de tri sélectif. Pour comprendre l'importance du bon usage du tri sélectif et de sa valorisation
- 18 **Zoom** : retour sur l'actualité
- 19 **Agenda** : demandez le programme



La population des personnes âgées de plus de 75 ans a doublé depuis les années soixante, passant de 4,3 % à 8,6 % de la population française. A Vauvert, une personne sur quatre a plus de soixante ans. Les médias et les experts parlent volontiers de « défi démographique » s'agissant de cette évolution considérable que connaissent nos sociétés.

Ce défi, la Communauté de communes a décidé de le relever. Dès sa création en 2002, elle a décidé de mettre en place un service social spécialisé, le Centre Local d'Information et de Coordination destiné aux personnes âgées, plus simplement appelé CLIC. C'est cette structure d'accueil que nous avons choisie de vous présenter dans le dossier de ce nouveau numéro d' « Agir ensemble ».

Et comme le CLIC est également un creuset de réflexion sur les besoins de la population en perte d'autonomie, la nécessité de doter le territoire de Petite Camargue d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), sous gestion publique pour permettre l'accès aux bénéficiaires de pensions de retraites modestes, s'est révélée prioritaire.

Etape décisive, ce projet innovant présenté par la Communauté vient ces jours-ci de recevoir l'approbation du Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale du Languedoc-Roussillon.

Dès que l'Etat aura donné son feu vert pour le financement des places médicalisées, l'établissement pourra sortir de terre. La secrétaire d'Etat a promis un effort de financement sur le plan national. Espérons que son aval sera donné pour que notre projet puisse être lancé sans trop tarder. Il est indéniable que l'ouverture d'un chantier de seize mois et la création de trente cinq emplois pour le fonctionnement ne peuvent être que bénéfiques pour notre Communauté de communes dans le contexte économique actuel.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Reine Bouvier,
Présidente de la Communauté de Petite Camargue
Maire de Le Cailar



Principales délibérations des conseils communautaires

Conseil communautaire du 29 octobre 2008

- **Cession du troisième lot** d'environ 30 000 m² situé sur la Zone d'Activité La Peyre d'Aimargues, non loin de Royal Canin, à la société SEGARD. Cette vente met un point final à la première opération de commercialisation lancée par la Communauté de communes de Petite Camargue en 2003, le processus ayant été perturbé par le tracé de la future ligne du TGV. La cession aura lieu moyennant un prix de 28 € HT.

- **Signature d'une convention** entre la Communauté de communes et la préfecture du Gard pour la transmission des actes administratifs par courrier électronique sécurisé au bureau de contrôle de la légalité. Cette modernisation répond à la volonté de la Communauté de communes de s'inscrire dans une logique de développement durable : moins d'impressions de papiers et de navettes par véhicule administratif entre Vauvert et Nîmes. De plus, si cette solution apporte une sécurité juridique déterminante, l'efficacité au niveau de la gestion du temps semble évidente, notamment au niveau des convocations régulières des élus communautaires aux différentes réunions.

Conseil communautaire du 10 décembre 2008

- **Compte rendu des marchés conclus** par la présidente Reine Bouvier, sans formalité préalable en raison de leur montant: mise en place d'un nouveau système de téléphonie, acquisition d'un copieur multifonctions et mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de sanitaires publics à

l'antenne du CFPPA de Vauvert afin d'améliorer le confort des lieux.

- **Création d'un poste de technicien supérieur** à temps complet pour contrôler les chantiers et réceptionner les travaux à compter du 1er janvier 2009.

- **Modifications budgétaires** concernant le budget principal et le budget annexe du Parc d'Activités économiques de Vauvert.

- **Report de la réalisation de l'équipement de l'aire d'accueil des gens du voyage** en raison de problèmes techniques et financiers concernant la viabilisation du terrain.

- **Renvoi des modifications du règlement** des attributions de subventions pour le ravalement des façades devant la commission concernée. En effet, malgré plusieurs réunions de travail de cette dernière, de nouvelles propositions ont été formulées devant le conseil, ce qui a conduit les élus à reporter cette délibération au mois de janvier 2009.

- **Nouveaux tarifs de la Halte nautique** pour les locations d'amarrage : 11, 50 € / jour et 67 €/semaine ou 167 €/mois pour les bateaux jusqu'à 13 mètres, 21 €/jour pour les embarcations de 13 à 20 mètres, 73 € / semaine et 176 € / mois.

- **Dépôt de demande de permis de construire** pour l'EHPAD (maison de retraite) de Beauvoisin.

Conseil communautaire du 28 janvier 2009

Les élus communautaires ont voté deux délibérations aux conséquences importantes pour le développement économique et tou-

ristique du territoire de la Communauté de communes.

- **ZAC Côté Soleil** : l'implantation future du groupe Intermarché sur la ZAC, dont l'aménagement est géré par la SEGARD, se poursuit par un échange de terrains avec soult et la signature d'une convention de participation au coût des équipements publics de cette zone. Le montant de cette participation s'élève à 733 489 € HT et sera versé directement à l'opération d'aménagement. D'autre part, un nouveau compromis de vente a été signé entre la SEGARD et les propriétaires d'un foncier bâti et exerçant une activité agricole.

- **Taxe de séjour intercommunale** : le territoire de la Communauté de communes de Petite Camargue est le dernier de la région à ne pas l'appliquer. Les élus ont donc décidé de la mettre en place à partir du 1er mai 2009. Elle s'appliquera à l'ensemble des hébergement hôteliers selon le mode « au réel » (c'est la personne en séjour qui paye la taxe et non l'hébergeur). Son montant s'établit dans une fourchette allant de 0,20 € à 0,80 € selon le type d'hébergement. Il est important de noter que de nombreuses exonérations obligatoires seront appliquées : les enfants de moins de 18 ans, les colonies de vacances, les bénéficiaires d'aides sociales, les personnes attachées aux malades, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier supérieur à 15 jours et les fonctionnaires de l'Etat appelés temporairement à travailler dans la station. Sans oublier les réductions adressées aux familles nombreuses. Le produit de cette taxe de séjour sera affecté aux dépenses de fonctionnement (éditions, soutien financier à des associations, recrutement supplémentaire de personnel



pour la saison touristique) ainsi qu'aux dépenses d'équipement (embellissement du territoire etc.).

- **Nouveau règlement des subventions de façades** afin de répondre aux difficultés rencontrées dans l'attribution de certaines subventions. On peut le consulter notamment sur le site de la Communauté www.petitecamargue.fr.

- **Création d'un groupement de commandes publiques** ; il est composé de la Communauté de communes et de la commune de Vauvert dans le cadre de la maintenance des installations d'éclairage public et des feux tricolores. « Il est nécessaire pour une Communauté de communes de regrouper certains marchés sans desservir

les compétences des communes. Nous continuerons dans ce sens », a tenu à souligner la présidente Reine Bouvier.

Conseil communautaire du 25 février 2009

En introduction au débat d'orientation budgétaire, la présidente Reine Bouvier a tenu à préciser certains points sur le contexte économique local. « La crise financière qui frappe actuellement est susceptible d'avoir trois effets majeurs. Elle affectera à court et moyen terme la fiscalité dont le rendement sera affaibli, elle accélèrera la chute des dotations de l'Etat et l'emprunt sera plus difficile à obtenir et donc plus cher. Cette situation affecte tous les secteurs, l'industrie, le bâtiment, l'immobilier, le tertiaire et

impacteront nécessairement notre Communauté à Taxe Professionnelle Unique ainsi que ses communes membres. Il est à noter que la situation de certains EPCI n'est guère réjouissante. Or, les bases d'imposition de la Communauté de communes de Petite Camargue se sont avérées jusqu'à présent assez dynamiques. Cette année, nous rencontrerons encore globalement des progressions. L'élargissement de l'assiette fiscale a permis de ne jamais pratiquer de hausse de prix de la taxe professionnelle depuis la création de la Communauté en 2002. Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, si les taux n'ont pas évolué depuis le Budget 2006, il semble cependant difficile de ne pas les faire évoluer compte tenu de l'augmentation sensible (+13,5 %) du coût du service ».

Puis après avoir souligné que le compte administratif 2008 faisait apparaître un excédent de fonctionnement de 517 665 €, Reine Bouvier a exposé les besoins des services les plus évolutifs pour 2009

- **L'emploi** : mise en place au second semestre de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Vidourle Camargue

- **La restauration scolaire** dont la fréquentation est en hausse, l'Ecole de musique, et la voirie dont l'entretien mérite de sérieux efforts.

- **Deux programmes** d'équipements sont à considérer comme absolument prioritaires : le démarrage de l'EHPAD de Beauvoisin dont le permis de construire est en cours d'instruction et la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise dont le projet a été retardé par la réorganisation du service emploi de l'Etat (Pôle Emploi).

- **Collecte, traitement et tri des déchets urbains**. La procédure de consultation ayant du être relancée à la suite d'un référé pré-contractuel déposé par une entreprise, une prolongation de 6 mois du contrat avec la Société ONYX pour assurer la continuité des services a été décidée.

- **Coût de la maîtrise d'œuvre de l'EHPAD de Beauvoisin** : augmentation de 5,84% du en raison de nouvelles contraintes, a été voté après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres. Montant initial du marché : 442,642 €, nouveau montant : 468,509 €.

Dossier Le CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique



L'EHPAD de Beauvoisin

Le CLIC s'est associé aux travaux d'étude menés par la Communauté de communes sur la création et la gestion de la future maison de retraite de Beauvoisin. Cette structure d'une capacité de 60 lits devrait ouvrir ses portes entre 2010 et 2011.

Le projet du Cabinet d'architecture dirigé par Ivan Tognella s'articule autour de la forte identité du lieu en « sauvegardant l'identité des personnes, en maintenant le lien avec la vie, les éléments, les saisons et les sens. L'enjeu majeur étant de construire un établissement thérapeutique dont l'architecture est une expression de vie pour les résidents comme pour les soignants ».

Ce projet s'est voulu à la hauteur des attentes : permettre prioritairement aux habitants de la localité et de la Communauté de commune, de bénéficier d'un service de qualité accessible à tous avec un coût maîtrisé. La mobilisation des acteurs locaux de santé et du secteur médico-social permettra à L'EHPAD de Beauvoisin d'être la vitrine des relations partenariales étendues pour tout le Sud du département.

Avec près de 154 000 personnes âgées de 60 ans et plus dans le Gard, dont 57 000 dépassent 75 ans, les problèmes liés au vieillissement concernent l'ensemble des institutions et des collectivités. C'est en répondant à l'appel à projet lancé par le Conseil général du Gard et de l'Etat que la Communauté de communes de Petite Camargue a créé en 2003 son service CLIC. Un service à vocation sociale dédié aux personnes âgées.

« Le CLIC est un guichet d'accueil de proximité, de conseil et d'orientation pour la population des 17 communes sur les 4 cantons sud gardois : Aigues-Mortes, Rhône-Vidourle, Saint Gilles et Vauvert. Il centralise les informations multiples sur les aides, les structures et les partenaires qui composent le réseau gérontologique du territoire », explique Dominique Brès, responsable du CLIC Petite Camargue. Résultat : les 4 coordinateurs du CLIC évaluent les situations individuelles, notamment les plus complexes et les plus urgentes qui peuvent nécessiter une prise en charge sanitaire, l'accompagnement social souhaitable ainsi que certaines actions d'aide à l'amélioration et l'adaptation de l'habitat. Avec la volonté de favoriser avant tout le bien-être des personnes âgées et de leur famille.

L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie

Le CLIC exerce également une délégation de mission de service public donnée par le Conseil général du Gard pour la mise en œuvre et le suivi du plan d'aide dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie). « Ce plan, poursuit Dominique Brès, a pour objectif de financer les prestations nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. A la suite d'une première expertise, nous intervenons au niveau de la mise en place des différentes prestations dans le respect du libre choix des personnes concernées ». Comme l'aide et les soins à domicile, le portage des repas, la téléalarme, le petit équipement contribuant au confort et à la sécurité de la personne dans son espace de vie habituel.

Des actions collectives pour améliorer la qualité de vie

Les missions du CLIC consistent également à initier et à développer des actions de prévention du vieillissement, de soutien aux aidants et de formation contribuant à la qualité de la vie à domicile et au maintien du lien social, le tout en collaboration avec les organismes de sécurité sociale, le Comité Départemental de la Santé, les institutions de services à la personne ou encore France Alzheimer. C'est ainsi que des professionnels, des personnes retraitées et leur entourage ont pu bénéficier de conférences débats sur le bien-vieillir, la maltraitance, l'alimentation ou la prévention des chutes. Certains sujets ont été abordés à travers un groupe de parole ouvert aux proches de personnes souffrant de maladies neuro-dégénératives, ou sous forme d'atelier de gymnastique adaptée. A l'initiative de Vauvert, le CLIC participe également à l'élaboration de plans d'action dans le cadre des Ateliers Santé ville. Par ailleurs, de nouveaux projets visant à renforcer la coopération et le professionnalisme des acteurs du secteur sont à l'étude. Et la création d'un réseau de santé sur l'ensemble du territoire d'intervention est en cours de réflexion.

Une orientation en direction des maisons de retraite

En fonction de la situation, le plan d'aide personnalisé peut inclure des prestations hors domicile, comme « l'accueil de jour » permettant aux personnes âgées dépendantes de ne pas rester seules à domicile certains jours de la semaine, ou « l'hébergement temporaire » en établissement. C'est ainsi que dans le cadre de ses missions de



coordination de réseaux, le CLIC a développé un partenariat avec les structures implantées sur le secteur et sa périphérie. Mais ces maisons de retraite conventionnées, dénommées à présent Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sont encore en nombre insuffisant dans le sud du département. Aujourd'hui, neuf institutions représentant près de 550 lits accueillent chaque année plus de 50 personnes qui emménagent de façon permanente dans leur nouveau lieu de vie, le plus souvent après une longue période d'attente en raison de manque de places disponibles. Directeurs et médecins de ces établissements ont donc coopéré avec le CLIC à l'élaboration d'un dossier commun d'admission pour simplifier les démarches des familles et harmoniser les procédures. Le groupe a également porté ses

réflexions sur les mutualisations possibles de moyens telles que la formation du personnel, l'échange et la valorisation des savoir-faire et des solutions de transport pour les utilisateurs vivant à domicile. Ce réseau reste ouvert aux nouveaux établissements dont celui implanté à Aigues-Mortes qui se concrétise, et le futur EHPAD de Beauvoisin (voir encadré). Dans un futur proche, le CLIC de Petite Camargue risque d'évoluer : lors de sa dernière assemblée plénière en 2008, le Conseiller général du Gard, Jean Denat, annonçait que le nombre de CLIC serait certainement divisé par deux, mais que celui de Petite Camargue verrait son territoire d'intervention probablement étendu à tout le Pays Vidourle Camargue. ■

Comprendre

La restauration du petit patrimoine

Réhabilitation de trois sites appartenant à la mémoire collective du territoire.

La qualité du cadre de vie en Petite Camargue est une des priorités de la Communauté de communes aussi s'est-elle engagée dans la restauration du petit patrimoine bâti non inscrit aux Monuments Historiques. S'appuyant sur un partenariat avec l'Etat et le Conseil Général (pour le financement), la Communauté a assuré la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de trois sites appartenant à la mémoire collective du territoire : La Chapelle de Franquevaux, la fontaine du Griffé à Vauvert et le lavoir Bel Air du Cailar. Budget total : 156 321 €. Leur inauguration est prévue au printemps prochain.



La fontaine du Griffé à Vauvert

La fontaine se trouve sur la place de l'église, face à la porte de Panapey (partie de l'enceinte fortifiée du village médiéval de Posquières) et de son beffroi. Elle a été érigée en 1899 à l'occasion des travaux d'adduction d'eau et se compose d'un bassin en pierres de taille avec au centre une sculpture monumentale en fonte formée notamment de deux vasques ainsi que de décors végétaux, animaliers et humains.

Travaux : nettoyage complet du bassin, des vasques en fonte et du corps de la fontaine. Réfection des tuyauteries, étanchéités intérieures et confection des pièces manquantes à partir de moulages des modèles existants ou à créer soumis à l'approbation du maître d'œuvre et de l'architecte. ■

La Chapelle de Franquevaux

Elle fait partie d'un bâtiment agricole qui aurait appartenu à la ferme de l'Abbaye fondée en 1143 par Pons Guillaume. Sa construction est antérieure à 1830 puisqu'elle figure déjà sur le cadastre napoléonien de cette époque. On la remarque par la présence de deux fenêtres ogivales de chaque côté de la porte et d'un clocheton.

Travaux : la restauration tient compte de son histoire rurale en conservant l'harmonie des façades l'intégration de son implantation au sein des bâtiments agricoles. Mise à nu de certains murs intérieurs afin de mettre en valeur leur construction en pierres du Gard et restauration de la charpente. Remplacement de l'installation électrique, réfection du sol et des ouvertures. ■



Le lavoir couvert Bel Air de Le Cailar

Situé en bordure du Rhône, près de La Manadière, le lavoir est composé de trois bassins aménagés en 1898. L'ouvrage métallique qui le couvre a été construit en 1899 d'après les plans de l'architecte Séraphin de Nîmes. Le toit en tuiles plates avait été déposé pour des raisons de sécurité et la structure métallique nécessitait une stabilisation. De nombreuses fissures apparaissaient sur les bassins et les margelles en pierres de taille.

Travaux : remise en état de la structure métallique et de la couverture du lavoir, avant de procéder au traitement des bassins. La charpente en bois a été refaite à l'identique ainsi que la toiture avec des tuiles plates type « marseillaises » ■

CLIC

les renseignements pratiques et les coordonnées utiles pour votre quotidien

Cahier détachable



COMMUNAUTÉ de COMMUNES

PETITE CAMARGUE

Agir ensemble

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

CLIC : Les renseignements pratiques et les coordonnées utiles pour votre quotidien



Le CLIC en chiffres (2008)

Un budget de fonctionnement de **235 000 €** financé par le Conseil Général complété d'une subvention annuelle de la MSA à hauteur de 2 000 €

- **1834** personnes bénéficient des services du CLIC dont les trois quarts relèvent de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie
- Une moyenne de **20** appels téléphoniques par jour
- **3 000** demandes dont **85%** traitées en niveau de coordination III (suivi des plans d'aide)
- Plus de **500** personnes se sont présentées au service, et près de 630

visites à domicile ont été effectuées par les 4 coordinateurs

- Près de **900** plans d'aide personnalisés, une progression de **28%** concernant les révisions pour ajuster le plan à l'évolution de la dépendance
- Un quart des premières demandes ont fait l'objet d'un traitement prioritaire, notamment à l'occasion de sorties d'hospitalisation
- Un réseau qui se densifie avec de nouvelles associations ou entreprises d'aide à la personne (**12** organismes intervenant sur le secteur), de nouveaux organismes (soins palliatifs, hospitalisation à domicile, accueil d'urgence), des professionnels de santé (**88** médecins

généralistes, infirmières libérales, **3** services de soins à domicile).

CLIC

(Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)
145, avenue de la Condamine
BP 10 30600 Vauvert

Standard : 04 66 71 69 24

Fax : 04 66 71 69 15

Site : www.petitecamargue.fr

Heures d'ouverture :

Lundi mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 9h00 à 12h00

Coordonnées utiles :

Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

30 rue République
30600 Vauvert
Tel. 04 66 80 06 32

Point info services à domicile – Gard

Tél. 04 66 23 32 00

Association France Alzheimer Gard

(Nîmes)
Tél. 04 66 21 03 09

Allo Maltraitance des personnes âgées

(Nîmes)
Tél. 04 66 36 02 86

Sites utiles :

www.sanitaire-social.com l'annuaire des centres pour handicapés, des hôpitaux et cliniques, associations d'aide à domicile
www.sante.gouv.fr dossiers d'actualité, informations diverses, documentation
www.agevillage.com informations sur l'actualité en gérontologie, guide des maisons de retraite, aides financières
www.francealzheimer.org actualités sur l'association
www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/personnes-agees le site Internet du ministère des personnes âgées

L'APA

(Allocation Personnalisée à l'Autonomie)
Une allocation gérée par le Conseil Général délivrée aux personnes dont le niveau de perte d'autonomie est identifié au travers d'une grille d'évaluation : les GIR (Groupes iso-ressources). Elle s'effectue en fonction des données recueillies par une équipe médico-sociale et permet de classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie. Ils sont au nombre de six.

Les personnes classées en GIR 5 et 6 (les moins importants) ne peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Elles ont accès aux prestations des caisses de retraite et de l'aide sociale départementale.

Associations d'aide à domicile

(liste non exhaustive)

- AAD Languedocienne
Tél. 04 66 51 69 81
- AAMD
(Association d'aide et de maintien à domicile)
Tél. 04 67 71 09 48
- ADMR
(Aide à Domicile en Milieu Rural)
Tél. 04 66 51 43 87
- AMD Les Colombes
(Aide au Maintien à Domicile)
Tél. 04 66 22 79 48
- APEF Tél. 04 67 54 50 56
- A TOUT AGE (Aimargues)
Tél. 06 68 16 03 98
- CAPVIE Tél. 04 66 67 70 89
- ESPACE SOCIAL
Tél. 04 66 21 70 67
- LAVIE EN DOUCE
Tél. 04 66 04 82 00
- NURSE ALLIANCE
Tél. 04 66 21 93 73
- PRESENCE 30
Tél. 04 66 63 68 80

Le bureau de la Communauté de communes : les élus à votre écoute



Reine BOUVIER

Présidente

Françoise MEYNADIER

Vice-présidente déléguée au cadre de vie

Jean-Paul FRANC

Vice-président délégué au développement économique

Alain DUPONT

Vice-président délégué à la prévention et aux libertés publiques

Alain MARTIN

Vice-président délégué aux réseaux routiers

André BRUNDU

Vice-président délégué à l'urbanisme réglementaire

Franck FLORENT

Vice-président délégué au tourisme et à la communication

Alain GRANDRY

Vice-président à l'aménagement rural

Bernard CHASSANG

Vice-président à l'action gérontologique

Manuel GABARRI

Vice-président délégué aux affaires culturelles et à la restauration scolaire

Gérard GAYAUD

Vice-président délégué à l'environnement

Jean-Pierre SAUREL

Vice-président délégué aux transports et aux équipements sportifs



145, avenue de la Condamine
B.P. 10 – 30600 VAUVERT

Tél 04 66 51 19 20

Fax 04 66 51 19 30

www.petitecamargue.fr

A 30 ans, Morad Kehal dirige Envie Gard (Entreprise nouvelle vers l'insertion par l'économie) située à Nîmes, après avoir intégré l'équipe il y a une dizaine d'années. En janvier dernier, l'association a ouvert un second site sur la zone Industrielle de Vauvert pour y développer sa logistique, les 1 700 m2 des entrepôts nîmois étant devenus trop exigus. Entretien avec un jeune homme de conviction.



Envie Gard, créée en 1995, appartient à un réseau national de 45 entreprises associatives à vocation sociale. Quelle est sa mission ?

Nous avons une double mission : la réinsertion de personnes en difficulté et la vente d'équipements électroménagers recyclés puis rénovés et réparés dans notre atelier. Ils sont garantis 1 an pièces et main d'œuvre. Ce qui représente une responsabilité assez importante de la part de toutes les équipes. Et nos prix sont évidemment très attractifs.

De quelle manière fonctionne Envie Gard ?

J'aimerais parler d'abord du personnel tout en précisant que je n'aime pas le mot « insertion », je préfère « accompagnement », c'est plus respectueux. Nous employons des personnes qui ont toutes un passé différent, certaines ont été incarcérées, d'autres ont traversé des périodes de vie très difficiles. Contrairement à ce que l'on peut penser, n'importe qui peut se retrouver dans cette situation. Il m'est arrivé une fois d'embaucher un ancien directeur, un artisan aussi. Donc notre but est de leur permettre de redémarrer ou d'aborder, de la part des jeunes, la vie professionnelle avec une certaine expérience. En ayant confiance en

soi. Les contrats que nous proposons sont de 24 mois dont une période d'observation et de stage. Mais attention, nous ne sommes pas des assistantes sociales, si nous nous rendons compte qu'il n'y a pas de réelle motivation, nous préférons rompre le contrat. De plus, avec ce roulement assez rapide du personnel, la polyvalence parmi les équipes d'encadrement est essentielle. Aujourd'hui nous employons 29 personnes à plein temps dont 8 à Vauvert et si tout marche bien en 2009, nous embaucherons de nouveau.

Dans l'entrepôt de Vauvert, on peut voir des centaines d'appareils électroménagers, où les récupérez vous ?

Vauvert est une sorte de plateforme de tri entre des appareils trop défectueux que l'on démantèle et ceux qui sont réparables. Ces derniers sont dirigés vers l'atelier de Nîmes que nous venons d'agrandir, puis mis en vente dans notre magasin. Nous les collectons chez des grands distributeurs de l'Hérault, du Gard et du Vaucluse. Ce sont les anciens modèles qu'ils récupèrent après la livraison d'un matériel neuf. Pour vous donner un exemple, en 2008, Envie Gard a collecté en moyenne 1 200 tonnes d'électroménager par jour.

Vous êtes aujourd'hui directeur d'Envie Gard à 30 ans. C'est un beau parcours ! Comment êtes-vous arrivé à ce poste ?

Par ténacité. Lorsque j'ai rejoint l'association, après une formation de technicien en électroménager, j'avais 20 ans et j'étais Rmiste. Cette façon de fonctionner m'a plu, et très vite je suis devenu chef d'équipe, puis responsable d'exploitation avant d'être nommé directeur. Cela a été une longue route, parfois un peu accidentée, mais à travers les rencontres que j'ai faites, je reste persuadé que lorsque quelqu'un est motivé il peut s'en sortir. ■



Historique

1984. Naissance de la 1ère entreprise Envie électroménager à Strasbourg
1998. Création de la 1ère entreprise Envie 2 E (emploi et environnement)
2002. naissance de la Fédération Envie
2008. Envie compte 48 entreprises, 900 postes en insertion et 1400 personnes accueillies

L'insertion sociale vauverdoise

Deux autres entreprises d'insertion sont implantées à Vauvert :
CRD3E (Zone Industrielle). Récupération, recyclage et vente d'occasion (sous garanti): téléviseur, LCD, vidéos, ordinateur. Point de collecte de portables usagés
Abi d'Oc (entrée de Vauvert, avenue Privat). Créée par le Secours catholique. Collecte et vente de vêtements d'occasions. Deux autres sites, Nîmes et Montpellier

Vie associative

Pôle Touristique Costières Camargue

Aménager, développer les équipements touristiques locaux, organiser la production et la valorisation de l'offre, telles sont les principales missions du Pôle Touristique Costières Camargue Méditerranée. Aujourd'hui, cette association née en 1996 de la volonté des élus du département, du Conseil général et du Comité Départemental du Tourisme du Gard, officie en partenariat avec la Communauté de communes.



C'est depuis les locaux de la Halte Nautique de Gallician que Mireille Brémond coordonne les actions du Pôle Touristique. Fidèle au poste depuis sa prise de fonction 1998. Rarement derrière son bureau, continuellement sur le terrain, cette passionnée du monde rural, de la nature et de « cette Petite Camargue si contrastée » jongle entre les rendez-vous avec les élus, les agriculteurs, les prestataires, les associations ou les collectivités. « Mon rôle consiste principalement à structurer l'offre touristique, accompagner les projets, chercher des partenaires, monter des formations, conseiller aussi ». Comme ce particulier qui souhaitait dernièrement acheter un bateau pour le transformer en chambres d'hôtes. Mireille Brémond analyse alors la faisabilité du projet, consulte et donne parfois un avis favorable. Mais un quart seulement des projets arrivent à leur terme.

Le guide des Manadiers

En revanche, la réussite des manifestations « Balades et rencontres de la Petite Camargue aux Costières » dont la deuxième édition s'est déroulée en octobre 2008 est une belle démonstration du savoir faire de l'association et de ses partenaires. Organisées avec le CIVAM du Gard et inscrites dans la démarche initiée par le Pays Vidourle Camargue sous le label « Les saisons du terroir », ces balades ont atteint leur objectif premier: faire connaître les richesses du territoire.

Autre réalisation : la conception du premier Guide des Manadiers en 2004 dont la prochaine édition paraîtra cette année grâce au dispositif européen LEADER du Pays Vidourle Camargue. « La bœuf fait partie intégrante de notre culture et il était donc primordial de la mettre en valeur. Cela a demandé un très long travail, car le milieu taurin est assez cloisonné, peu habitué à s'investir complètement dans une entreprise touristique en dehors des ferrades, par exemple ».

Des évènements thématiques

L'année 2009 verra apparaître le label national « Café de pays » sur le territoire. Avec obligation de promouvoir les produits locaux et le patrimoine culturel. Trois établissements sont sur les rangs : le Café de l'Avenir au Cailar, le Bar du Soleil d'Aimargues et le Café du Pont à Gallician. Résultat en mai. Autre projet : l'agrandissement du réseau des sentiers de randonnée sur Aimargues et Aubord avec en prime des évènements thématiques sur l'ensemble des circuits avec le souci de retombée économique.

« La Petite Camargue est un lieu hors du temps, magnifique. Elle a tout ce qu'il faut pour être harmonieuse, mais porte en elle les germes de sa propre destruction. Tout est une question d'équilibre », dit encore Mireille Brémond. Pouvaient-on choisir meilleure ambassadrice. ■

En deux décennies, l'entreprise Itesoft, basée à Aimargues, est devenue leader en France de la dématérialisation et éditeur européen de solution capture, de traitement et de gestion automatiques de documents. En octobre dernier, elle a reçu le prix « Produit de stockage de l'année 2008 », décerné par le magazine de référence Document manager. Pour son fondateur Didier Charpentier, curiosité, recherche et travail, rythment le plus souvent avec plaisir: Portrait

Ce qui frappe en premier chez lui, c'est son allure décontractée d'athlète et sa rapidité d'élocution. Son discours aussi, ponctué souvent de « Pour résumer rapidement ... » et agrémenté parfois d'histoires drôles pour appuyer ses propos. Curieux personnage, que Didier Charpentier. Il vous reçoit dans son bureau aux larges baies vitrées donnant sur la verdure avec une décontraction et une disponibilité surprenantes pour un homme d'affaires dont l'entreprise ne cesse d'évoluer pour rester en compétition. Explication de l'intéressé : « Au bout de 20 ans d'activités incessantes, j'ai eu besoin de prendre du recul. J'ai laissé les rennes de l'entreprise à mon ancien directeur général, Philippe Lijour ». Ce qui permet au président Charpentier de s'impliquer dans certains projets de développement, et lui laisse le temps de s'investir dans la vie municipale d'Aigues-Mortes, où il s'est présenté, sans étiquette, aux dernières élections avec la volonté de « redonner un second souffle à cette ville dirigée par le même capitaine depuis 19 ans ». Il a créé dans la foulée l'association « J'aime Aigues-Mortes » et un journal « Grain de sable » dans lequel il commente les conseils municipaux. Histoire de préparer le terrain pour les prochains scrutins.

Un Master américain

L'enfance de Didier Charpentier s'est donc déroulée entre les remparts de la cité médiévale, entouré de l'affection d'un père électricien, d'une mère institutrice et d'une petite soeur. Après les années lycées à Lunel, c'est à Lyon qu'il décroche en 1980 son diplôme d'ingénieur en électronique. « L'informatique, je l'ai découverte plus tard, par plaisir ». Aux Etats-Unis justement, où il obtient un Master scientifique. Puis il file au Brésil, service militaire oblige, pour déve-

opper des logiciels sur la compression d'images de satellites dans un centre de recherche spatiale. Deux années de surf, de carnaval et de nouvelles expériences professionnelles.

La création d'Itesoft

En 1984, il revient dans sa ville natale pour créer sa propre entreprise de logiciels dans un petit local de la maison familiale. Sans capital et sans relation. Après quelques années de galères et de petits boulots, « tout ce qui rentre fait ventre », la société trouve son créneau, la capture et le traitement des documents, et finit par s'agrandir d'abord à Nîmes, puis à Aimargues en 2000. Avec des implantations en Allemagne et en Grande - Bretagne.

Aujourd'hui, si Michèle sa femme, ses enfants Caroline et Laurent, tous deux étudiants, restent au centre de sa vie, Didier Charpentier, épicurien à ses heures, prend le temps également de pratiquer la voile, de lire des romans historiques, de rire au théâtre au Grau-du-Roi et d'aller au cinéma uniquement pour se divertir « Bergman, très peu pour moi ! ». ■



Portrait

Didier Charpentier

Fondateur d'Itesoft



Itesoft en chiffres

Le groupe emploie 160 personnes

CA 2008 : 19,4 M€,

il progresse de 19 % à l'international

12 % de croissance sur l'exercice 2008

Itesoft équipe aujourd'hui plus de 600 clients en Europe

Les logiciels traitent plus d'1 milliard de documents

chaque année en vue d'optimiser les processus internes des entreprises.





Ancien torero, il a quitté son habit de lumière pour devenir éleveur et dresseur de chevaux de picadors. Avec une obsession : présenter une cavalerie plus légère et mobile. Il a également révolutionné la fabrication du caparaçon. Passionné et respectueux de l'art tauromachique, Alain Bonijol redonne au « tercio de piques » ses lettres de noblesse.

La gapette vissée sur la tête, le regard acéré, Alain Bonijol observe le jeune picador arlésien, Gabin Rehabi monté sur Bounty. Face à eux, le taureau hésite, puis lance une charge étonnement agressive pour une séance d'entraînement! Alain Bonijol éclate de rire. « Tu vois, aujourd'hui, il en veut. C'est bon pour nous. Allez reprends, tourne autour, enroule. Bien ! ». Nous sommes au Mas des Pointes à Franqueveaux en Petite Camargue, où campent les trente-six chevaux de l'élevage : lusitaniens, portugais, espagnols, arabes. Ils répètent inlassablement leur « spectacle » pour les corridas de la saison prochaine. « Tout mon travail depuis des années consiste à réhabiliter ce moment où le picador doit révéler la bravoure du taureau ».



Des acteurs à part entière

« Cela devient un vrai spectacle pendant lequel le cavalier et sa monture deviennent des acteurs à part entière », martèle Alain Bonijol. De son côté, la nouvelle génération de picadors compte de plus en plus de bons cavaliers. Rien à voir avec les « anciens mercenaires, chasseurs de prime ». Il y a encore 20 ans, les montures de 800 kg, engoncées dans leur harnachement, se mouvaient avec peine et le public sifflait souvent les picadors. Aujourd'hui, les chevaux sont beaucoup plus légers (600 kg), dressés pour devenir des adversaires solides efficaces, tout en allant d'une façon « allègre » au taureau. L'entraînement au quotidien prend entre trois et

quatre années pour chaque animal. Un travail de longue haleine qui a été récompensé à Madrid en 2005 par le prix de la meilleure cuadra. En véritable « apprenti sorcier », Alain Bonijol a également révolutionné le caparaçon. C'est dans son atelier de couture, aidé notamment de son frère Pierre, qu'il a peu à peu transformé l'ancienne carapace avec des tissus employés en balistique, en voilerie ou en montagne, après des années de recherche. Les « jupes » composées de matières différentes sont cousues l'une sur l'autre et tout a été calculé pour que la sécurité du cheval soit conservée. Cette nouvelle protection « faite-maison » à la machine à coudre, ultra-légère (moins de 30 kg) et résistante, a été homologuée par le ministère de l'intérieur espagnol. Une vingtaine de caparaçon par an sont ainsi réalisés selon les commandes. A Pâques, la cavalerie d'Alain Bonijol foulera le sable des arènes d'Arles, fera briller les taureaux et vibrer les gradins. Avant de faire le spectacle cet été à Narbonne, Béziers, Mont-de-Marsan et autres places du Sud. Suerte maestro ! ■

La poubelle bleue fait désormais partie de notre quotidien. Nous la remplissons de journaux, de bouteilles plastiques, de cartons de lessive ou de boîtes de conserve avant que la benne vienne les collecter. Que deviennent ces déchets, où vont-ils, comment sont-ils répartis ? Une visite du centre de tri Bs Environnement à Nîmes s'imposait. Récit.

Impressionnant ! A première vue, rien ne laisse supposer qu'à l'intérieur des immenses entrepôts de Bs Environnement, 10 000 m² de surface, l'existence d'une véritable fourmière de quarante hommes et femmes, de camions, de tractopelles chargeant, fourrageant les gigantesques monticules de journaux, bouteilles, boîtes métalliques enchevêtrés, de tapis roulant emportant vers les étages les différents types de matériaux où le personnel averti les attend pour les rediriger vers d'autres circuits de tri.

Des « faux-amis » indésirables.

Tout commence dès l'entrée de Bs Environnement sur le pont-bascule, passage obligé de chaque véhicule dont le conducteur possède un ticket codé, sorte de fiche d'identité, qui est immédiatement analysé par un ordinateur afin de contrôler la provenance du produit transporté. Puis c'est l'arrivée dans le hall d'accueil où un opérateur prélève des produits au hasard pour vérifier encore une fois le chargement. Malheur aux administrés des collectivités dont le tri est effectué avec peu de rigueur ! Lorsque les bennes versent leurs déchets, certaines odeurs suspectes envahissent parfois désagréablement les narines. Ce qui fait baisser la note (entre 0 et 10) de la qualité de la collecte et donne davantage de manutention au personnel. Ce matin-là, on pouvait apercevoir, dans les amoncellements de papiers, des nattes de plages, un panier en osier, des jouets en plastique, tous ces « faux-amis » indésirables. « Dès que les gens pensent « plastique », c'est que c'est recyclable » explique l'attaché commercial M. Baro, guide pour l'occasion. Hé bien non ! Le tri sélectif est uniquement composé d'emballages. Et plus cet emballage est



propre, plus sa valorisation est maximale et économique.

A l'étage, les employés, penchés au-dessus des tapis roulants interviennent pour encore affiner le tri des matériaux - métal, cartons, papier - avant de passer sous les séparateurs électromagnétiques ou les machines de tri optique. La séparation entre les corps plats ou creux se fait également manuellement. Après ce périple sinueux et efficace, les produits transformés en balles de papiers compressés de 900 kg ou en paquets de fer pliés sont réceptionnés au rez-de chaussée, avant de repartir vers les usines de recyclage. Prêts à entamer une nouvelle vie. ■



Zoom

Retour sur l'actualité

La Communauté de communes investit dans ses deux cuisines

Pour garantir une qualité maximum, des travaux et des aménagements ont été réalisés sur nos deux sites de fabrication pendant les vacances de Février.

Une partie du matériel de cuisson a été renouvelé sur Aimargues pour répondre à l'augmentation de la production (21 528 repas en 2005 contre 30 793 repas en 2008, soit une progression de 43 %). Par la suite une chambre froide positive et une chambre froide négative viendront compléter les aménagements.

Pour la cuisine centrale de Vauvert, 2 sauteuses et 1 friteuse plus adaptée par rapport à l'utilisation quotidienne ont été mise en place (78 892 repas en 2005 contre 108 152 repas en 2008 soit une progression de 37%).

Enfin des travaux importants d'électricité sont en cours de réalisation sur le restaurant scolaire d'Aimargues. ■

Ecole de musique Concours de batterie 2009

Dimanche 1er mars, la salle Lapéran a raisonné au rythme du concours de batterie SONOR 2009. Malgré le trac, les musiciens ont su montrer une large palette de leur talent. En fin d'après-midi, après la lecture du palmarès et la remise des récompenses, Bruno Monard et Jef Broutin (professeur à l'école de musique) ont effectué une improvisation et une démonstration percutantes, suivies par celles de Claude Gastaldin président du jury et professeur de batterie et percussions au conservatoire international de Genève. ■

Le Gard fête sa 15 000 ème entreprise artisanale



C'est en décembre dernier que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard a distingué Magali Moucadel en tant que 15 000 ème artisan à ouvrir son entreprise. Un bel hommage pour cette jeune esthéticienne de 20 ans, cailarenne de souche, qui a repris à son propre compte l'ancien institut de beauté au cœur du village, bac pro en poche et plusieurs stages à son actif, dont un à Barcelonne en thalassothérapie. Après avoir complètement restauré les lieux, Magali Moucadel n'a plus qu'une idée en tête : continuer de développer toute sa gamme de produits naturels 100% bio et d'étendre son offre de soins du corps. ■

Forum pour l'Emploi agricole 2009 à Vauvert

Près de 1 900 offres d'emplois attendaient les 360 visiteurs du 1er Forum pour l'emploi agricole organisé par la Communauté de communes de Petite Camargue en partenariat avec la Mission Locale Jeunes et Pôle Emploi, jeudi 26 Février à Vauvert. Dès 9 h du matin, les quatre partenaires de cette manifestation, le CFPPA (Centre de formation Professionnelle et de Promotion agricole), l'ADEFPA (Association Départementale Emploi et Formation en Agriculture), l'ASAVPA (Association des salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole) et le Réseau des Métiers des Pays Gardois ainsi que les douze employeurs étaient présents salle Bizet pour accueillir des demandeurs d'emploi. Sur place, tout avait été pensé pour faciliter avec efficacité la recherche, l'information et la réalisation des dossiers de demande d'embauche. Les offres affichées permettaient de sélectionner les emplois avant de se présenter devant un employeur. La Communauté avait notamment mis à disposition deux agents du Point Emploi pour aider à la rédaction des CV ou photocopier certains documents nécessaires au dossier de la déclaration d'embauche.



Pôle Emploi ayant alterné l'organisation des forums entre Vauvert et Saint-Gilles, la Communauté de communes avait décidé de maintenir la manifestation cette année pour aider le monde agricole et les demandeurs d'emploi. ■

Demandez le programme !

L'Ecole de Musique en concert



Samedi 25 avril : concert de harpes à l'église de Le Cailar 20h30

Dimanche 26 avril : concert de Harpes au Grand Temple de Vauvert 17h00

Vendredi 15 mai : concert des élèves salle Bizet à Vauvert 20h30

Samedi 16 mai : concert des élèves salle Bizet à Vauvert 20h30

Dimanche 17 mai : concert des élèves salle Mistral à Vauvert 17h30

Vendredi 22 mai : concert des élèves salle Lucien Dumas à Aimargues 20h30

Samedi 23 mai : concert des élèves salle du Hangar à Aubord 20h30

Dimanche 24 mai : concert des élèves salle Lapéran au Cailar 17h30

Vendredi 5, samedi 6, dimanche 7 juin : stage et démonstrations de batterie au collège la vallée verte de Vauvert à 21h00

Fête de la Musique

Mardi 16 juin : Le Cailar

Jeudi 18 juin : Beauvoisin

Vendredi 19 juin : Aubord

Samedi 20 juin : Aimargues

Dimanche 21 juin : Vauvert

Mercredi 24 juin 2009 :

L'ECOLE DE MUSIQUE FÊTE SES 20 ANS : Concert des professeurs à 19h Remise des diplômes à 20h Apéritif et repas dans la cour de l'Ecole de musique à Vauvert à 20h45

Du lundi 6 au Dimanche 12 juillet :

Stage de Jazz

Réunion débat à Beauvoisin le 28 avril 2009

La délégation gardoise de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité et la municipalité de Beauvoisin Organisent une réunion débat « Maîtriser sa volonté de vie, volonté réelle du patient et réalité du pouvoir médical » :

Mardi 28 avril 2009 à 18 H 30

Salle de projection (derrière la mairie)

Avec la participation de Robert CRAUSTE Conseiller régional délégué à la santé

Dominique BRES directeur du CLIC de Petite Camargue

Bernard SENET médecin conseil de l'ADMD

Bernard CURBILIE Délégué départemental ADMD

Docteurs CONVENT et TOZZI de Beauvoisin

Journée propreté Samedi 4 avril 2009

Organisée par Costières Camargue Authentique

A l'occasion de la Semaine du développement durable, l'association Costières Camargue Authentique organise une journée de nettoyage d'une partie de la boucle cyclotouristique entre Franquevaux et Le Cailar. Rendez-vous fixé à la Halte nautique de Gallician dès 9 H , où les participants seront accueillis avec un petit déjeuner. Puis des voitures les conduiront vers les lieux de nettoyage où les attendront les « Calèches de la Clapière » pour les aider dans leur tâche. Un pique-nique sera offert aux bénévoles à leur retour à la Halte nautique et les sacs remplis seront récoltés par le service Environnement de la Communauté de communes de Petite Camargue. Renseignements : 06 43 20 86 21

Avis aux agriculteurs

Collecte des plastiques agricoles.

A partir du 1er Avril 2009, la société RECYCLAGRI propose de mettre en place un enlèvement gratuit des plastiques agricoles usagés sur la déchèterie de Le Cailar.

Cependant quelques consignes sont à respecter :

- La propreté des plastiques est indispensable. Si non ils seront refusés.

- Les plastiques doivent être triés par catégorie afin d'optimiser leur recyclage. Si le tri n'est pas respecté, il sera facturé directement aux agriculteurs.

- Polyéthylène: Bâche de serre jaune/ incolore/ diffusant. Paillage incolore, solarisation, semi forçage.

- Polyéthylène mélange: Paillage marron, vert, fumée. Film noir, blanc. Sacs d'engrais, de terreaux. Bâche d'abris d'élevage, de réserve d'eau. Gaine d'irrigation, goutte à goutte.

- Polypropylène: Voile non tissé incolore, big bag.

Un document attestant de vos dépôts sera rédigé par le gardien à la réception des plastiques. Il fera office de traçabilité et vous sera régulièrement remis.

Renseignements: 06 12 51 83 61

• Directrice de la publication :

Reine Bouvier

• Rédacteur en chef : Franck Florent

• Rédaction et coordination :

Florence Castelnau-Mendel, service communication

• Conception, réalisation :

Stella Communication (04 67 69 02 38)

• Impression : Impact Imprimerie

(04 67 02 99 89)

• Tirage : 11 000 exemplaires

• Crédits photos :

services de la Communauté de communes, Caroline Marcaire, Cabinet d'architecture Ivan Tognella et les communes et CIVAM du Gard.

• Dépôt légal à parution

ISSN : 1636-0516

• N° 3 Avril 2009

AIMARGUES - AUBORD - BEAUVOISIN - LE CAILAR - VAUVERT

www.petitecamargue.fr

